

OBJECTIFS :

Permettre aux électriciens de mettre en œuvre les prescriptions de sécurité de la norme NFC 18-510, lors d'interventions et travaux sur des installations électriques basse tension.

Permettre à l'employeur de satisfaire aux dispositions du Code du travail, du Décret n° 2010-1118 du 22 septembre 2010 relatif aux opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage de la NFC 18-510*

* « Pour réaliser des opérations sur ou à proximité d'une installation électrique, le travailleur doit être habilité par son employeur »

PUBLIC :

Tout personnel électricien exécutant ou supervisant des travaux électriques hors tension, effectuant des consignations, et/ou chargé d'entretien et de dépannage : climaticien, agent de maintenance ... sur des installations électriques basse tension. 10 participants max.

PRE-REQUIS :

Avoir été formé aux opérations d'ordre électrique concernées ou avoir validé les compétences nécessaires (expérience minimale de trois années).

Comprendre et parler la langue française.

Préalablement à la formation, le stagiaire aura complété une fiche de renseignements pour définir le besoin et le niveau d'habilitation requis, compte-tenu des opérations réalisées.

CONTENU :**THEORIE** (thème commun)

1. Règlementation
2. La prévention
3. Les statistiques d'accident du travail
4. Notions élémentaires en électricité
5. Les effets du courant sur le corps humain
6. Domaines de tension
7. La protection
8. Conduite à tenir en cas d'accidents
9. Zones et locaux
10. Habilitation électrique
11. La Consignation
12. EPI/EPC
13. Partie pratique

PROFIL DES INTERVENANTS :

Formateur professionnel d'adultes justifiant de compétences solides en électricité.

NOM DU RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE :

ROUXEL Romain.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

- Méthodes pédagogiques actives adaptées à la formation des adultes, jeu Nédia HE, escape game habilitation électrique, quiz kahoot.
- Animation de formation participative s'appuyant sur les expériences des candidats.
- Poste de travail de type tableau électrique pour exercices pratiques
- Exercices d'applications sur tableau électrique et/ou sur installation existante pour exercices pratiques
- Salle de cours équipée de moyens multimédias.

DATES DE FORMATION :

En fonction de vos besoins.

DURÉE :

Formation initiale : 21 heures (3 jours) dont 4 heures 30 mns de pratique.

Formation de recyclage : 14 heures (2 jours), le tronc commun et les thèmes spécifiques sont plus courts.

LIEU DE FORMATION :

Au sein de votre entreprise (en intra).

MODALITÉS DE SUIVI DU STAGIAIRE ET D'ÉVALUATION DES ACQUIS :

Feuille d'émargements à la demi-journée signée par le stagiaire et le formateur.

Evaluation des connaissances théoriques par QCM (70% de bonnes réponses requis pour obtenir un avis favorable), et pratiques par une mise en situation.

Le formateur pourra émettre un avis défavorable en cas d'échec à l'évaluation pratique.

SANCTION VISÉE :

Titre d'habilitation électrique en cas de réussite aux évaluations.

Attestation de formation/Evaluation.

*Une formation de recyclage est à dispenser selon une périodicité à définir en fonction des tâches.
La périodicité suggérée est de 3 ans.*

DIVERS :

Un livret en dématérialisé sous QR code sera remis à chaque participant en fin de formation.